

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 10 octobre 2024 à 13h30**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 10 octobre 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 32 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°CA20241005

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu la décision du Conseil des études et de la vie universitaire du 26 septembre 2024.

**Règlement des études et des examens 2024/2025**

Le Conseil d'administration approuve pour l'année 2024/2025, concernant l'école Grenoble IAE – INP, UGA :

- la modification apportée au règlement des études et des examens de la Licence mention Economie Gestion parcours Management ;
- 
- le règlement des études et des examens du Master mention Management public parcours Management public.

*Nombre de présents : 24*  
*Nombre de pouvoirs : 8*  
*Total présents et représentés : 32*  
*Nombre de votants : 32*  
*Nombre d'abstentions : 0*  
*Total des suffrages exprimés : 32*

*Nombre de voix défavorables : 0*  
*Nombre de voix favorables : 32*

à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés

*Transmis au Rectorat le 11/10/2024*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*